

Avis d'information au patient concernant le transfert électronique transfrontalier du résumé patient

LUXEMBOURG

Le présent avis d'informations est fourni afin de se conformer à l'obligation imposée par le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données).

L'objectif de la présente notice est de vous informer en tant que patient et personne affiliée à la sécurité sociale luxembourgeoise ayant donné son consentement à l'échange électronique de son résumé patient à un professionnel de santé exerçant dans un pays membre de l'U.E. pour la finalité de votre prise en charge.

1. Qu'est-ce que l'infrastructure de services de santé numériques ?

Le transfert électronique du résumé patient se fait par le biais de l'infrastructure de services de santé numériques (eHealth Digital Services Infrastructure - eHDSI) mise en place dans le cadre du programme européen CEF (CEF eHDSI) et qui relie les Points de Contact Nationaux pour la eSanté (National Contact Point for eHealth).

L'eHDSI est un système électronique transfrontalier qui offre aux citoyens européens, sur base de leur consentement préalable, un moyen sûr et simple de transférer leurs données de santé s'ils ont besoin d'un traitement à l'étranger, soit les services eHDSI.

Les données personnelles sont fournies de façon électronique aux professionnels de santé dans les pays de l'Union européenne (UE) où le citoyen est traité.

Les données personnelles sont transférées, traitées et stockées conformément à la loi du pays de traitement (voir détails spécifiés sous *point 6*).

2. Les catégories de vos données personnelles concernées

Lors de la mise en opération du transfert électronique transfrontalier de votre résumé patient deux types de données personnelles sont traitées :

- d'une part, vos données administratives, en lien avec votre identification en tant que patient et
- d'autre part, les données de santé vous concernant contenues dans votre résumé patient transféré.

Pour rappel, le *résumé patient* regroupe l'ensemble des données de santé vous concernant, transférées dans le but d'une prise en charge et d'un traitement médical dans un autre pays.

Conformément à l'article 4 du RGPD, les données concernant la santé couvrent les données à caractère personnel relatives à la santé physique ou mentale, y compris la prestation de services de soins de santé, qui révèlent des informations sur l'état de santé du patient.

En ce sens, le *résumé patient* comprend des données de santé essentielles vous concernant, telles que les allergies, les médicaments actuels, les maladies antérieures et interventions chirurgicales, ainsi que les éléments de votre parcours de soins, pertinents et nécessaires pour vous traiter correctement à l'étranger.

3. Quelle est la base légale pour l'utilisation de vos données personnelles ?

Vos données personnelles sont transférées et traitées conformément :

- aux dispositions du RGPD, à la Directive 2011/24/UE relative à l'application des droits des patients en matière de soins de santé transfrontaliers,
- à la loi du 24 juillet 2014 relative aux droits et obligations du patient au Luxembourg,
- à l'accord entre pays membres de l'UE à la participation au programme européen Connecting Europe Facility (CEF) eHDSI et enfin,
- au *Agreement between National Authorities or National Organisations responsible for National Contact Points for eHealth on the Criteria required for the participation in Cross Border eHealth Information Services* définissant l'Agence eSanté en tant que point de contact national eSanté (National Contact Point for eHealth) pour le Luxembourg.

Enfin, conformément notamment aux articles 6 et 7 du RGPD, les services eHDSI ne seront disponibles pour vous **que sur votre consentement explicite préalable exprimé au sein de votre Dossier de Soins Partagé (DSP*)**.

Si vous ne donnez pas votre consentement explicite avant de voyager ou avant votre prise en charge effective dans un pays de traitement membre de l'U.E., vos données ne seront pas disponibles via le CEF eHDSI, même pas en cas d'urgence.

4. Quel est le but du traitement de vos données personnelles ?

Vos données de santé ne seront utilisées que pour l'unique finalité des soins de santé à vous prodiguer, c'est-à-dire dans le cadre de votre prise en charge par les professionnels de santé (médecins/infirmières) exerçant au sein des différents pays de traitement membres de l'U.E.

Seules les données administratives en lien avec votre identification réalisée par l'Agence eSanté seront traitées de façon anonymisée aux fins de l'élaboration de statistiques, plus précisément de statistiques quantitatives sur le nombre de transferts électroniques transfrontaliers effectués.

5. Qui traite et a accès à vos données? (Destinataires de données personnelles)

Les données de santé de votre *résumé patient* ne seront accessibles que par les professionnels de santé agréés dans les pays de traitement de l'U.E. (médecins/infirmières) impliqués dans votre prise en charge et soumis au secret professionnel.

Chaque pays de traitement participant au CEF eHDSI s'est engagé à veiller à ce que les professionnels de santé et les prestataires de soins de santé exerçant sur leur territoire disposent de l'ensemble des informations et de la formation requise pour répondre à leurs tâches et obligations liées aux services eHDSI, et plus particulièrement pour répondre à l'obligation d'information au patient au regard de l'article 13 du RGPD.

Les conditions de traitement relatives à l'échange de données de santé vous concernant sont reprises et détaillées dans la documentation informative (à l'instar de la présente notice), fournie par les professionnels de santé du pays de traitement et contenant entre autre les informations en lien avec le contact « Protection des données ».

Vous pouvez consulter le site web de l'Agence eSanté (www.esante.lu) pour plus de détails sur les pays participants.

Enfin, les données de santé du *résumé patient* seront transférées via une passerelle sécurisée fournie par les pays participants au CEF eHDSI en tant que point de contact national pour la eSanté.

6. Où et combien de temps les données personnelles sont-elles stockées?

Les données échangées à travers le *résumé patient* proviennent des données de santé stockées dans le DSP du patient, données conservées pour une durée de 10 ans au sein du DSP.

7. Vos droits d'accès

Si vous consentez à ce que vos données personnelles soient traitées dans le cadre de votre prise en charge dans le pays de traitement pour les services eHDSI, vous pouvez :

- Faire valoir vos droits d'accès à vos données ;
- Demander la rectification de toute donnée inexacte conformément à l'article 16 du RGPD ;
- Obtenir sur demande, l'effacement de vos données conformément à l'article 17 du RGPD ;
- Vous opposer au traitement de vos données conformément à l'article 21 du RGPD ;
- Enfin, retirer votre consentement à tout moment,

en adressant une demande au professionnel de santé qui réalise votre prise en charge dans le pays de traitement ou encore subsidiairement, au contact « Protection des données » du pays de traitement dont les coordonnées sont communiquées au sein de la documentation informative.

Tel que déjà indiqué sous point 3 ci-avant : Si vous ne donnez pas votre consentement explicite au traitement de vos données personnelles dans le cadre des services eHDSI avant de voyager ou avant

votre prise en charge effective, vos données ne seront pas disponibles au professionnel de santé susceptible de vous prendre en charge dans le pays de traitement, même pas en cas d'urgence.

Contacts :

Point de Contact National pour la eSanté (*National Contact Point for eHealth*)

Agence eSanté Luxembourg G.I.E.

Agence nationale des informations partagées dans le domaine de la santé

B.P. 2511 L-1025 Luxembourg

LUXEMBOURG

Tel : (+352) 2712 5018 33 Fax : (+352) 2712 5230 21

Email : info@agence-esante.lu

Contact « Protection des données » (*Data Protection Officer*) de l'Agence eSanté

L'Agence eSanté dispose d'un contact « Protection des données » qui a notamment pour rôle d'assurer le respect des traitements de données à caractère personnel en conformité avec les dispositions réglementaires applicables.

Ce point de contact est en charge de recevoir toute demande d'exercice de droits par les personnes concernées par un traitement de données, ainsi que toute question et tout dépôt de réclamation.

Elle peut être contactée par courrier postal à l'adresse de l'Agence eSanté mentionnée ci-dessus à l'attention de « Cellule protection des données », ou par email à l'adresse suivante : privacy@esante.lu

Un accusé de bonne réception de la demande sera émis, et toutes les données échangées dans ce cadre seront protégées au titre de la correspondance privée.

Autorité de contrôle au Luxembourg

Commission nationale pour la protection des données (CNPD)

1, avenue du Rock'n'Roll

L-4361 Esch-sur-Alzette

Tél. : (+352) 26 10 60 - 1

Fax. : (+352) 26 10 60 - 29